

A Villo!, la ville est belle.

A Villo!

En toute sécurité...



Le code de la route

Je le connais et on me respecte !

www.villo.be

Villo!



A vélo, en ville, le droit à la sécurité et au respect de chacun !

Soyez attentif aux autres !

Avec les autres véhicules, ne vous exposez pas.

Cela signifie : respect des priorités et de la signalisation mais surtout vigilance et attention. Ne longez pas de trop près les véhicules en stationnement, afin d'éviter les ouvertures intempestives de portières.

Ne tentez pas non plus de doubler par la droite un véhicule, en particulier un bus ou un poids lourd qui approche d'un carrefour.

En effet, leurs conducteurs

peuvent bifurquer sans vous apercevoir à temps en raison de l'angle mort.

Enfin, dans les petites rues étroites en sens unique, placez-vous au centre de la chaussée si les autres véhicules ne peuvent vous doubler sans respecter la distance minimum de sécurité (1m en ville).

Cherchez toujours à croiser le regard des automobilistes qui vous entourent.

Bien conduire et se conduire à vélo

La ville est un fantastique terrain de liberté... Avec Villo!, vous allez pouvoir la découvrir dans ses moindres recoins. Mais cette liberté de mouvement ne doit pas conduire à des attitudes téméraires, en circulant à vitesse excessive.

En toutes circonstances, gardez un comportement urbain, et respectez notamment les piétons: roulez au pas dans les aires piétonnes,

laissez traverser les piétons engagés sur leurs passages, et surtout, ne circulez pas sur les trottoirs !

Et, si vous croisez le chemin de piétons inattentifs, un petit coup de sonnette vaut mieux qu'un grand choc ! Voici dans ce dépliant quelques règles à respecter pour la sécurité de tous et le respect de chacun.

Ayez une Villo'attitude !

Bruxelles en toute liberté !

Vous redécouvrez Bruxelles grâce à Villo! ? C'est l'occasion de parcourir les réseaux cyclables à travers la ville. Les bandes et pistes cyclables qui vous sont réservées sont plus nombreuses que vous ne le pensez.

En dehors des grands axes, vous pouvez composer votre itinéraire en privilégiant le passage à travers les "quartiers verts" (secteurs en zone 30) ou dans les aires piétonnes, à condition de rouler au pas, les piétons étant prioritaires.

Certaines rues en sens interdit pour la circulation générale vous sont accessibles pour vous éviter des détours dans votre parcours. Elles sont signalées par un panneau bleu "contresens cyclable" et un marquage au sol spécifique.

Par temps gris ou la nuit, pensez à porter des vêtements clairs et des accessoires réfléchissants. Vous pouvez également prévoir de porter un casque pour limiter les risques en cas de chute (cet équipement n'est pas obligatoire).

Si vous êtes automobiliste, motocycliste, conducteur de gros véhicules, respectez les vélos !

Automobilistes, ne stationnez pas sur les voies cyclables même pour quelques instants car vous faites courir un risque aux cyclistes en les obligeant à déboîter. Motocyclistes, ne roulez pas sur les bandes cyclables et les voies de bus. Lorsque vous dépassez un cycliste, conservez une distance réglementaire d'un mètre et si la

voie est trop étroite, ne tentez pas de forcer le passage mais attendez le prochain carrefour pour doubler avec un écart suffisant.

Pensez toujours à vérifier qu'un cycliste n'est pas à votre niveau avant de tourner, afin de tenir compte de l'angle mort de vision.



Pour votre sécurité, quelques petits rappels.....



Faites attention aux ouvertures de portières.



Ne dépassez pas les gros véhicules par la droite (risque d'angle mort).



Franchissez les rails de tram le plus perpendiculairement possible et à vitesse réduite.



Ne montez pas et ne roulez pas sur les trottoirs.



Respectez la signalisation routière.



Soyez vigilant en sortant des stations



Roulez, par courtoisie, en file indienne lorsque vous êtes en groupe.



Respectez la priorité à droite.



Circulez au centre de la chaussée si les autres véhicules ne peuvent vous doubler sans respecter la distance minimum de sécurité (1m en ville).



Faites attention aux autres usagers de la route.



Faites attention aux véhicules tournant à droite susceptibles de vous refuser la priorité.



Roulez sur les voies cyclables.



Au feu rouge, placez-vous devant la première voiture.



Signalez avec le bras vos changements de direction.



Avant de circuler, vérifiez le bon état des éléments de sécurité : éclairage, freins, pneus...



N'empruntez pas les sens interdits sauf dans le cas de sens unique limité (SUL).



Ne téléphonez pas en circulant, gardez les deux mains sur le guidon.



Portez des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.



Même en cas d'arrêt de courte durée, pensez à attacher le vélo à un arceau de stationnement.



Portez de préférence un casque.



Ne transportez pas de passager sur le vélo hormis votre bébé sur son siège fixé à la selle.



Ne prêtez ni votre vélo ni votre carte Villo!